

Fiche d'identité
Mention « Management public international »
Master Affaires internationales de Sciences Po

Objectif du diplôme

Ce diplôme complémentaire généraliste a pour objectif d'apporter une seconde compétence en management et droit international à des juristes de droit interne, ingénieurs, médecins... en complétant leur formation initiale et en leur ouvrant ainsi les voies de la double compétence.

Profil des personnes formées

Des administrateurs, responsables de mission, ou coordinateurs de secteur : tout poste dont les compétences requises relèvent de l'organisation, la coordination, la planification.

Pourquoi cette formation ?

Développement du droit dans la société internationale

Les relations internationales se complexifient et la société internationale tend à devenir de plus en plus intégrée. Bien que l'Etat reste au cœur du système international, on ne peut nier la multiplication des organisations internationales qu'elles soient universelles ou régionales, généralistes ou spécialisées. Les problèmes actuels se pensent davantage à l'échelon international et nécessitent de renforcer la coopération entre les Etats. Mais parallèlement la société civile cherche à participer à ce processus soulevant de nouveaux enjeux auxquels il doit être fait face. On observe par ailleurs, et ce de manière générale, un renforcement du droit considéré comme outil indispensable pour régler les relations sociales. Le droit et la dimension internationale sont donc au cœur des enjeux actuels.

La coopération avec les Etats suppose par conséquent une solide connaissance du droit international afin de mieux comprendre les problématiques sous-jacentes à toute question relevant du domaine international.

Nécessité d'une approche transversale

A l'heure où la tendance est à la spécialisation des profils professionnels afin de répondre de manière rapide et efficace à des demandes ciblées, nous proposons ici au contraire de développer un regard généraliste sur les relations internationales complétant une formation spécialisée préalablement acquise. Il est en effet nécessaire de dresser des ponts entre les spécialistes afin de coordonner au mieux les activités et d'avoir une compréhension globale du système international. Il faut donc des personnes susceptibles de comprendre les enjeux et la complexité des organisations travaillant à l'échelle internationale. Les institutions internationales – organisations interétatiques ou non gouvernementales – doivent pouvoir s'appuyer sur des administrateurs ayant à la fois une connaissance solide des problématiques juridiques internationales actuelles et des compétences suffisantes pour pouvoir planifier, organiser et coordonner des missions ou services s'occupant de questions internationales.

Les cibles professionnelles

- les organisations internationales
- les organisations non-gouvernementales
- les services de relations internationales dans toute institution publique

Les caractéristiques de la formation

- Apprentissage cumulatif des connaissances nécessaires à la gestion de projet et aux tâches d'administrateur en milieu international étatique ou non gouvernemental.
- Deux années, avec trois semestres de cours et un semestre 3 de stage en milieu professionnel :
 - o Premier semestre : acquisition des fondamentaux théoriques en droit international. Réfléchir sur les problématiques actuelles du droit international. Comprendre le fonctionnement d'une organisation. Construire sa formation pluridisciplinaire.
 - o Deuxième et quatrième semestres : mise en pratique des fondamentaux théoriques. Acquisition des outils nécessaires à l'analyse financière. Initiation à la négociation. Spécialisation thématique et régionale. Formation en conduite de projet.
 - o Troisième semestre : semestre hors les murs. Réalisation d'un stage pratique au sein d'une institution internationale afin de familiariser l'étudiant à son futur milieu professionnel : organisations interétatiques ou non gouvernementales ou d'un service de relations internationales.

Les enseignants

Un corps professoral mixte composé de professionnels travaillant dans ou sur les relations internationales : professeurs de droit et praticiens (avocats, juristes, diplomates, fonctionnaires internationaux), français et étrangers, mais également des gestionnaires et économistes afin de constituer une équipe pluridisciplinaire correspondant aux objectifs de cette formation.

7. Contacts

Yves DAUDET

Professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Anne-Thida NORODOM

Allocataire-monitrice à l'Université Paris 1- Panthéon Sorbonne

Ivan Manokha (ivan.manokha@sciences-po.fr)

Responsable pédagogique du master Affaires internationales de Sciences Po

Ambrosio NSINGUI-BARROS (ambrosio.nsingui Barros@sciences-po.fr)

Responsable pédagogique du master Affaires internationales de Sciences Po